

# DUPOND-MORETTI & SQUILLACI

Association d'Avocats au Barreau de Lille

## Stefan SQUILLACI

Droit pénal  
Droit des personnes

## Eric DUPOND-MORETTI

Droit pénal

AVOCATS ASSOCIES

## Alice COHEN-SABBAN

DEA droit pénal et politique  
criminelle en Europe

## Marion NIVELLE

DESS droit de l'entreprise  
DJCE

## Anne BAZELA

Maître de Conférences  
à l'Université de Lille II

## Benoît COUSIN

Master II droit médical  
et pharmaceutique  
Master II Professions  
juridiques et judiciaires

## Tiffany DHUEGE

Master II Droit Processuel

AVOCATS

COLLABORATEURS

## Michel KONITZ

1 rue du Louvre  
75001 PARIS  
01 42 96 12 37

## J.R. NGUYEN-PHUNG

15 bd des Arceaux  
34000 MONTPELLIER  
04 67 06 98 40

## Dominique MATTEI

Ancien Bâtonnier  
98 rue Grignan  
13006 MARSEILLE  
04 91 54 95 96

## Bernard GINEZ

55 rue Gioffredo  
06000 NICE  
04 93 80 88 02

## Laurent de CAUNES

20, rue du Languedoc  
31000 TOULOUSE  
05 61 52 08 52

## J.F LUCIANI

119 av. Mal de Saxe  
69003 LYON  
04 72 56 75 20

## Olivier MARTINS

Rue Henri Wafelaerts 31  
1060 - BRUXELLES  
0032.2.538.20.24

CORRESPONDANTS

PENALISTES

Monsieur François MOLINS  
Procureur de la République  
près le Tribunal de Grande Instance  
4, Boulevard du Palais  
75001 PARIS

Lille, le 16 mai 2013

Nos Réfs. GUAINO / USM

## LETTRE OUVERTE

Monsieur le Procureur,

Monsieur Henri GUAINO dont je suis l'avocat me demande de vous transmettre ses plus vives inquiétudes qu'en dépit de mes efforts je ne parviens pas à apaiser.

En effet, le Président de l'USM a déposé entre vos mains une dénonciation à l'encontre de Monsieur GUAINO du chef d'outrage à magistrat.

Quelques jours après le dépôt de cette plainte, Monsieur GUAINO a appris par voie de presse que son nom figurait sur le mur du Syndicat de la Magistrature gracieusement appelé "mur des cons".

Monsieur GUAINO est respectueux de toutes les libertés syndicales et en particulier de celles des magistrats en charge de son dossier, mais vous comprendrez aisément qu'il est également soucieux de se voir appliquer une procédure équitable.

Un juge de l'USM peut-il dans ce dossier être impartial au sens de la jurisprudence de la Cour Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme qui rappelle qu'une procédure impartiale est une procédure ayant d'abord l'apparence de l'impartialité ?

Un juge de l'USM peut-il au regard de cette jurisprudence être impartial ou à tout le moins donner l'apparence de l'impartialité ?

.../...

27 rue Royale 59000 LILLE  
Entrée et adresse postale 5, terrasse Ste Catherine  
Tél : 03 20 74 22 33 Case Palais 41

Fax Maître SQUILLACI : 03.20.74.22.13 – Mail : stefansquillaci@hotmail.fr  
Fax Maître DUPOND-MORETTI : 03.20.31.21.76 – Mail : ericdupondmoretti@msn.com  
Membre d'une association agréée – Le règlement des honoraires par chèque est accepté

.../...

Par ailleurs, Monsieur GUAINO a pleinement conscience qu'il ne peut choisir ses juges (qu'ils soient du siège ou du parquet) et il n'envisage pas un instant de les inviter à dévoiler leur appartenance syndicale.

Monsieur le Procureur, voilà exposées nos interrogations, et nous vous remercions par avance d'y apporter une réponse.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de ma haute considération.

Eric DUPOND-MORETTI

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal line that ends in a large, rounded flourish.